

LES TROPHÉES DES NATIONAUX 2017

Sur proposition de leur club peuvent être nommé(e)s des sportifs(ves) Saint-Paulois(es) ayant obtenu en 2017 un **titre national** (catégorie : individuel, par équipe ou un sport collectif) - **1 par club et par catégorie.**

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2017 et 2018 ;
- pratiquer une discipline sportive **reconnue par le Ministère des Sports** ;
- **joindre une copie de l'attestation officielle du résultat.**

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur qui statuera.

LE CLUB

Nom de l'association :

Président(e) :

Référent(e) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Disciplines sportives :

L'ATHLÈTE NATIONAL(E) PROPOSÉ(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Titre(s) 2017 :

Discipline sportive :

**Informations
complémentaires :**

- palmarès complet
2017 ;

- palmarès antérieur ;

- investissement
dans le club et dans
la/les disciplines
représentée(s) ;

- diplôme(s)

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer:

- par e-mail : contact@oms-saintpaul.re

- ou par voie postale : 165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul